



HAL
open science

Local à en perdre la tête

Sabine Dupuy, Annie Cyngiser

► **To cite this version:**

Sabine Dupuy, Annie Cyngiser. Local à en perdre la tête. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2005, Les échos du local, 8, pp.153-168. hal-03176379

HAL Id: hal-03176379

<https://hal.science/hal-03176379>

Submitted on 22 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Local à en perdre la tête

SABINE DUPUY

avec la collaboration

D'ANNIE CYNGISER

Sabine Dupuy, sociologue, enseignante
à l'école d'architecture de Normandie.

Annie Cyngiser, sociologue, formatrice
au CIES-Jussieu, Université Paris VI.

L'une des caractéristiques du « local » pourrait être sa banalité. Rien qui ne le distinguerait du commun. On vit, on travaille, on respire, on dort, on se marie et meurt sur une même portion de territoire.

Rien donc qui ne permette d'y lire une quelconque transcendance, ni de l'ériger à hauteur de « dignité géographique », invitant en une sorte d'élection magnifiante, à le scruter, à l'agencer, à le « manager » pour en faire le terreau originel d'une nouvelle démocratie, la démocratie de proximité, celle dont on attend tant de miracles...

Rien... Si ce n'est que notre local et toute sa banalité se retrouvent aujourd'hui enchâssés dans les mille fils d'une toile d'araignée appelée décentralisation...

La décentralisation et la régionalisation, contribuant à la construction d'une Europe qui s'édifierait, non plus sur les identités nationales et les Etats souverains, mais sur la complémentarité concurrente de régions, à la recherche d'une part de leur légitimité dans les charmes et les vertus du local, de leur local.

« Local » s'entendrait alors comme « être au plus près », au plus proche des gens dans un lieu donné, être le plus à même de les entendre, et pour eux de se faire entendre... La catégorie géographique et physique, floue et relative, véhiculant et contenant – par essence – les ingrédients aptes à faire vivre la démocratie, la vraie, celle d'en bas, celle du terrain, qui, sans intermédiaire, permet de développer une authentique synergie économique, culturelle, sociale...

La construction idéologique de ce sens semble découler de la définition commune, qui entend le qualificatif « local » comme « ce qui est particulier à un lieu », voire « ce qui ne touche qu'un lieu, un groupe, un milieu circonscrit ».

Ainsi le « local » jouant de sa simple qualité grammaticale – un adjectif substantivé – vient se substantialiser en association avec la notion de « proximité » – devenu credo politique de nos jours – au point de faire corps avec elle, dans une ambiguïté obsédante, tant il tire sa puissance de désignation et de signification d'un objet, d'un concept, par ailleurs indéfini : le lieu.

« Le lieu », « cette enveloppe immobile d'un corps » selon Aristote, le lieu dont la définition, la substantifique moelle pourrait-on dire, renvoie sans cesse à autre chose, une extériorité, une intériorité, un point de vue par opposition au « reste ». Le lieu, situé dans l'espace, contiendrait une chose, apparemment précieuse, mais non pas précieuse par nature, précieuse par ce qui s'y passe : un rendez-vous, lieu de rendez-vous ; un travail, lieu de travail ; rien moins qu'une vie, lieu de vie ; sauf à être le siège de la manifestation divine, ou le fruit d'un processus ou travail mémoriel reconnu, auquel cas il devient « haut » lieu.

Le local porte donc en lui ce flou qui permet de le décliner suivant de multiples registres et de lui prêter un certain nombre de propriétés qui bénéficient de l'aveuglante légitimité d'être consubstantielles à l'espace, d'être spatialisées et, par là, évidentes, indiscutables.

Nous n'aurons pas la prétention ici de mettre un terme à cette ambivalence, ni de la développer doctement.

Notre objectif serait plutôt de suivre cette polysémie, son usage et les références rhétoriques qui semblent la fonder, d'en montrer les effets, à partir d'une lecture située, de caractère monographique.¹

L'irruption d'une approche sensible, ici, a pour ambition de contribuer à jeter un éclairage critique sur les usages du local, ses heurs et ses malheurs, dans le cadre d'une confrontation d'ordre politico-administrative où il est, tour à tour, magnifié et nié.

Nous ne chercherons pas à définir les limites de ce « local », puisqu'elles dépendent *a fortiori* du point de vue selon lequel il est appréhendé et qui, de la sorte, lui confère sa substance et ses limites (dans tous les sens du terme).

Ainsi pour France Télécom, le local, l'appel local, ça peut être toute l'Île-de-France ; vu du quai d'Orsay ce sera toute l'île de Madagascar ; vu de l'Etat, d'une centralité, le local, ce sera aussi bien une région, un département, une ville, un village, un pays autre. Le local serait donc à la fois distance et proximité. Tout un programme !

EXOTISME OU BANALITÉ : LE LOCAL À SES RISQUES ET PÉRILS ?

Le local serait ainsi invité à porter de la spécificité en bandoulière, à exhiber de l'exotisme, pour justifier de son existence pleine et entière.

Finie la décadence du provincialisme, finies les misères du particularisme, que vivent grandeurs et splendeurs du local, ce quelque chose de « plein », « d'authentique », qui rimerait avec la vision d'une « bonne échelle » et dont les charmes aujourd'hui révélés sont de dispenser l'Etat de ses responsabilités et de

(1) Cet article fait suite à une étude sociale et urbaine commanditée dans le cadre de la Politique de la ville, réalisée par Sabine Dupuy, Annie Cyngiser et Karima Younsi, en juin 2004.

décharger les concitoyens du poids de la centralité jacobine. Citoyens *a priori* égaux et libres d'exercer de plein droit les jeux méritoires de l'individualisme ; Etat dispensé de veiller à l'équité de l'accès au bien commun, dispensé tout court de maintenir le service public, voire un minimum de règles du vivre-ensemble, qui sont peut-être le terreau et le cadre du lien social.

Chargé de mettre en valeur les couleurs nationales (mais dès lors le seront-elles encore ?) de triompher de toutes les concurrences, le local figurerait ce quelque chose qui absoudrait l'Etat de tous procès et condamnations pour abus de pouvoir « émanant d'une personne ayant autorité ».

Cultiver l'exception, la différence, chercher dans les armoires aux identités, un peu d'authentique, de couleur locale justement, telle serait alors l'une des voies possibles !

Loin des impuissances de la démocratie parlementaire et représentative (n'y suffirait-elle donc plus ?) le local, pays de la banalité par excellence, sonnerait l'heure d'une nouvelle donne, celle de l'adéquation d'une démocratie de proximité avec une aptitude « authentique » à la « gouvernance » et à ses magies !

Alors comment ne plus être « banal » pour un local qui se respecterait ? Comment se sortir d'un aussi mauvais pas : échapper à sa condition, caractérisée par la banalité, dont celle de son passé, et cultiver en même temps un peu d'exotisme, tiré de ce même passé ? Comment cultiver un héritage aux trois quarts démantelé, démembré et trouver des ressorts « hors du commun » qui justifient l'élection d'un fonctionnement démocratique, un fonctionnement au plus près, susceptible de transcender les injustices, les déséquilibres, les rapports de domination et de pouvoir pourtant si bien partagés !

L'aventure n'en vaut-elle pas la peine ?

Oui, mais l'aventure semble plus risquée qu'il n'y paraît.

LE LOCAL, UN DE SES PORTRAITS POSSIBLES

Prenons, tenez, telle petite commune – à peine 3 000 habitants – à 5 mn en voiture d’une ville « moyenne », en bordure d’un fleuve, quelque part en France, au Nord de la Loire.

Pour faire le portrait de ce local-là, il nous faudra évoquer un passé industriel majeur, il y a quarante ans, avec son maire communiste, un vieux de la vieille, plutôt paternaliste, connaissant tout le monde et surveillant tout. Tout le monde ou presque se côtoyant dans l’usine, dans les cités ouvrières déglinguées, attachées elles aussi à l’usine, aux usines. Une population confrontée à la précarité qui, à l’époque, renvoyait essentiellement à son cadre de vie.

Cités dénoncées pour leur insalubrité, remplacées vers la fin des années 70 par des logements sociaux collectifs destinés à améliorer le confort de cette population ouvrière, française et immigrée, vivant aux côtés de familles de bateliers – marinières « débarqués » après avoir abandonné leurs péniches, concurrencées par le rail et la route. La route, à ce propos, une nationale, traversant de part en part le cœur de la commune, avec son flot de véhicules et de poids lourds frôlant chaque jour, passants, employés municipaux, enfants scolarisés, personnes âgées... et les vitrines des commerces. Un enfer !

Une commune tout en longueur, charriant un flot continu d’anonymes au volant de leurs véhicules, un point sur un trajet, parfois une étape rapide le temps d’acheter deux ou trois briques aux nombreux commerçants jalonnant la route : une vraie passoire.

Un bourg industriel, en quelque sorte un gros village-rue, agrémenté d’un beau vallon boisé, orienté plein sud, qui monte vers le plateau, sur lequel les lotissements ont aujourd’hui presque fini de fleurir avec la bénédiction d’une nouvelle équipe municipale socialiste, soucieuse de donner à la commune un élan résidentiel. Jusque-là rien que du banal pour cette petite entité urbaine, à la périphérie d’une agglomération de dimension régionale. Banalité d’un destin tout tracé qui prend peu à peu des allures

de commune dortoir, à la faveur de la déviation qui la délivre, en 1998 de l'infamante traversée de plus de 10 000 véhicules par jour. Du banal, rien que du banal : désindustrialisation, chômage, des friches à récupérer, un vieillissement de la population « locale », un contingent d'accédants à la maison individuelle, plus jeunes, attirés par des terrains moins onéreux que sur le plateau ; une augmentation de la proportion d'employés, des vieilles maisons retapées en centre-ville, des immeubles H.L.M. qui se dégradent, se paupérisent, des commerces qui ferment en cascade, des élus qui se désolent du poids croissant de la précarité sur les finances « locales » et qui voudraient bien, comble de la banalité, démolir, oh juste un ou deux immeubles H.L.M., histoire de respirer.

N'est-ce pas en effet tout à fait banal, aujourd'hui, que de vouloir démolir, sur les territoires dévalorisés des communes périphériques, des immeubles à l'ombre desquels se donne rendez-vous « la misère du monde » ; celle des RMistes, des chômeurs, des mères célibataires, pardon, des familles monoparentales, des familles immigrées dont la force de travail n'intéresse plus ? Éradiquer une concentration de pauvreté, de problèmes sociaux, aggravés par une déplorable politique de transport et de commerces, soit !

Soutenir une municipalité qui vient plaider la banalité d'un devenir résidentiel annoncé, c'est d'accord !

Seulement voilà, la banalité s'arrête là !

DE L'EXOTISME, MAIS QUAND MÊME PAS N'IMPORTE LEQUEL !

Il est en effet peu banal qu'une petite commune, presque un village, présente un taux de précarité tel qu'il soit retenu parmi la douzaine de bénéficiaires de la « discrimination positive », sur la trentaine de communes constitutives de l'agglomération ! Un banal qui paraît soudain bien incongru pour un si « petit Poucet » de 3 000 habitants ! Un village ! Mais qui rivalise, par la proportion de logements sociaux collectifs bâtis sur son territoire, avec des communes voisines, fortes pour leur part de quelque 10 000 habitants !

Situation spécifique, proche de l'exotisme, puisqu'un quart de la population de ce « village », vit, plutôt mal que bien, avec l'aide de la banque alimentaire, dans ces logements sociaux qui représentent tout juste une poignée d'immeubles.

Tout juste une poignée d'immeubles pour des « villageois », des vrais de vrai, des anciens dans une bonne majorité, héritiers du passé, escortés de nouveaux arrivants, des « cas soc' »² qu'un bailleur social a logés là, comme au rebut, en attendant qu'ils fassent preuve d'une meilleure santé...

**ET VOILÀ L'EXOTISME, IMPRÉVU, INCONGRU,
QUI SURGIT SANS CRIER GARE !**

Voilà donc que notre « petit Poucet », fort dépourvu de bottes de sept lieues, est invité à jouer dans la cour des grands et à venir s'asseoir à la table de la Politique de la ville pour cause de précarité.

Le voilà qui côtoie des communes qui, au nom du renouvellement urbain et de la mixité sociale, font disparaître un certain nombre de « cages à lapin » et avec elles, des pauvres et des indésirables. On pourrait presque entendre les immeubles « crouler » de l'autre côté du fleuve, dans les communes ouvrières nettement plus peuplées qui bénéficient de la manne de l'État et de la bénédiction de la Politique de la ville.

Alors pourquoi pas lui ?

« Ben, oui ! » crie un de ses élus : « Partageons nos pauvres ! », « Ben non, gardez-les », rétorque l'État. Démolir deux immeubles ne se justifie pas.

Pas assez banal, trop « local », trop exotique ?

A moins que vue de l'État, vue à l'échelle de l'agglomération, la réalité de la précarité, pourtant comptabilisée et validée par les statistiques de la « géographie prioritaire », paraisse moins outrageusement visible que celle qui alimente les colonnes du journal « local ».

Et les élus ulcérés de s'exclamer : « Mais alors rendez nous notre classe de maternelle qui vient de fermer et notre centre P.M.I.³ qui a été escamoté au profit d'un CIAD⁴, localisé lui, sur

(2) Selon l'expression consacrée par les adolescents.

(3) Centre de Protection maternelle et infantile.

(4) Centre d'information et d'accueil départemental, destiné à remplacer les centres médico-sociaux.

le plateau et confisqué par le conseiller général du canton ; nos concitoyens doivent emprunter deux bus pour s'y rendre ! »

POUR UN LOCAL « ACCEPTABLE », FOIN DU LOCAL !

Et c'est ainsi que l'on voit notre « local », du moins ses élus, pris en tenailles entre le supra-local, en l'occurrence l'Etat, insensible à ses aspirations à la mixité et le super-local, qui engage à rationaliser les moyens de l'action sociale à l'échelle des cantons, au mépris de la proximité.

La proximité, celle qui bénéficie d'abord aux populations captives, engluées justement dans le local, faute de revenus, de diplômes, de véhicules...

La proximité, la seule, la vraie, c'est-à-dire l'accessibilité des services publics administratifs et sociaux, au profit de la population, surtout lorsque celle-ci est particulièrement démunie.

Alors non seulement il n'y a plus de travail pour tout le monde, non seulement il faut se déplacer dans une autre commune pour rejoindre l'A.N.P.E., mais de plus, il est exclu d'accepter un emploi qui commence trop tôt le matin, ou trop tard en soirée ; ou alors il faudra revenir à pied ! Et puis il faut désormais prendre ses enfants sous le bras et emprunter des bus pour atteindre assistantes sociales, infirmières, pédiatres, regroupés dans des locaux flambant neufs, mais là-haut, tout là-haut sur le plateau.

Pour ce qui est de la recherche d'emplois, il y a maintenant une permanence à la mairie, financée par la Politique de la ville. C'est bien, mais c'est un peu à la tête du client et les ragots vont bon train !

Telle est pour partie la situation de la population « villageoise » qui habite dans les immeubles visés par la démolition.

Et l'envie exprimée par les élus de « dédensifier » cette portion du territoire de la commune et de la « dépaupériser », en démolissant juste deux immeubles, provoque soudain l'indignation du côté de l'Etat, comme si la violence somme toute devenue banale de cette action radicale apparaissait indécente pour un si petit Poucet. N'est pas banal qui veut !

Il est certes paradoxal de prétendre négocier l'authenticité, réaménager l'histoire, reformuler une différence identitaire, tout en démolissant un ou deux immeubles abritant des enfants de la commune, devenus trop lourds à porter.

Paradoxe de la quête d'un « local » acceptable, présentable voire attrayant, qui conduit les élus à flirter avec une hypothétique « moyennisation » de leurs concitoyens, *via* le développement pavillonnaire et qui voudrait gommer du paysage des témoins d'une histoire par ailleurs revendiquée haut et fort comme emblématique, sa part exotique précisément.

UN EXOTISME TROP LOURD À PORTER ?

Ce local-là avait bien une histoire, pas si banale sans doute dans ses variations, bien qu'elle soit calée sur celle de l'après-guerre, de ses usines tournant à plein, attirant une main-d'œuvre peu qualifiée venue de toute part, logée en partie dans des cités ouvrières insalubres puis dans des immeubles confortables, gérés par un organisme H.L.M., mais le plus souvent situés un peu à l'écart. Notre local souscrivait à cette histoire. Il s'y inscrivait aussi. Et parmi les familles ouvrières qui composaient l'essentiel de sa population, comme parmi les familles de marinières censées lui donner aujourd'hui sa touche d'exotisme, il y avait ceux et celles qui parvenaient à échapper à la condition ouvrière, ceux et celles qui ne s'y enracinaient même pas, rattrapés par le chômage, ceux qui parvenaient à s'installer dans un « chez-soi » bien à eux, ceux qui restaient vaille que vaille dans les H.L.M., après avoir quitté, tous ensemble et au même moment, les vieilles cités patronales.

Dans les familles de marinières elles-mêmes, il y avait aussi ceux et celles qui avaient fait du chemin, occupant des postes qualifiés ou des responsabilités sur le territoire de la commune ; il y avait ceux et celles qui avaient réussi à acheter des bicoques au bord du fleuve et puis il y avait les « graisseurs », ceux qui occupaient les postes les moins qualifiés à l'usine, les premiers à être licenciés et qui, aujourd'hui reclus dans les H.L.M., alimentent les statistiques de la précarité.

Les uns et les autres s'étaient néanmoins retrouvés pour créer dans la commune une association qui avait fait un tabac, à la faveur d'une exposition de maquettes de péniches et chalands. Ainsi, et à la suite de cet événement qui s'était reproduit plusieurs fois, les élus reprenaient de la sorte, pour le compte du local, l'exaltation de l'héritage des familles de marinières « aujourd'hui fières de l'être et d'en être ».

Mais s'avouaient-ils seulement leur désir d'escamoter au plus vite cette part de l'ombre, les scories de cet héritage ? C'est-à-dire une pauvreté endémique, l'alcoolisme et la malédiction inscrite sur le visage des enfants qui se confondaient avec les silhouettes des immeubles H.L.M., plantées au flanc du vallon. Bien entendu, à les entendre, la précarité venait d'ailleurs, de l'extérieur, c'était la faute du bailleur qui leur envoyait n'importe qui, les éternelles familles monoparentales, les RMistes, les réfugiés, etc.

Avait-ils honte de certains de leurs administrés, de leurs manières de faire la fête, au point de supprimer les réjouissances de la Pentecôte, l'année 2004 venue ?

Car à y regarder de plus près, derrière l'héritage des bateliers aujourd'hui revendiqué par les élus, se cachent plusieurs générations de familles ouvrières d'origines diverses, venues travailler dans les grosses usines, toutes pratiquement en friches le long du fleuve.

Ces fameux trois jours de fête populaire à la Pentecôte disaient bien cet héritage ouvrier dont la mémoire n'était pas complètement perdue, même chez ceux qui ont grimpé quelques marches de l'échelle sociale, sans pour autant s'éloigner physiquement de la commune.

Fête populaire qui ramenait pour ces trois journées, les expatriés, impatients de retrouver les copains, les anciens camarades de classe, les voisins, les familiers restés là et qui contribuaient à apporter des nouvelles d'ailleurs, un autre point de vue, d'autres expériences.

Mais ne fallait-il pas se défaire de ces reliques, socialement trop marquées – d'ailleurs les forains disaient ne plus s'y retrouver

financièrement ? Ne fallait-il pas attirer et retenir d'autres couches sociales, remplacer les équipes jadis réputées de basket et de handball, dont les maillots portaient l'emblème de l'usine, par le tir à l'arc et l'escrime ? Rendre attractive l'offre culturelle sur la commune que viendraient consommer, à très peu de frais, les nouveaux habitants issus du pavillonnaire, mais dont on déplorerait le peu d'engagement et d'investissement dans la vie locale ?

En insistant sur cet aspect, ne serions-nous pas à nouveau dans le registre de la banalité faite locale ?

De même qu'il serait banal de faire allusion à l'extrême imbrication des réseaux familiaux de ces dynasties ouvrières et d'anciens marinières, particulièrement repérables dans les immeubles H.L.M., ceux-là même menacés d'une éventuelle démolition partielle, où malgré la détresse de certains, la précarité d'un bon nombre, la pauvreté de plusieurs se jouent encore bien des formes de solidarité et d'entraide. Où continuent cahin-caha une histoire commune partagée, des repères...

À moins que choisir de parler de cette commune en termes de « village urbain » ne soit tout à coup le signe annonciateur d'un phénomène spécifique, redevable d'une configuration territoriale, géographique, historique particulière, qui donnerait à la notion de « local » ses lettres de noblesse ?

Un « local » où tous les enfants, filles d'un côté, garçons de l'autre, de génération en génération, ont fréquenté une seule et même école, voire le même instituteur, où tout le monde se connaît, où les ragots comme les souvenirs ne souffrent point de trêve.

QUAND LE LOCAL VIRE AU BOCAL

Nous voilà ainsi revenus au « village », figure originelle du local, ou encore cloche-merle, ragots, rumeurs, huis-clos tribal, une des figures de l'enfermement, qui vit aux rythmes de l'amplification événementielle, de la métamorphose de l'ordinaire, du banal en vaste théâtre comico-dramatique.

Or, voilà que notre local, notre village, donne à son tour des signes d'enclavement, lui qui était traversé par les flots de véhicules, lui qui attirait les habitants du plateau quittant leurs champs pour venir embaucher à l'usine.

Enclavé comme sa cité H.L.M., coincée dans un cul-de-sac au flanc du vallon, boudée par les transports collectifs et les commerces ? Mais cet enclavement-là n'attend que les recettes bien rodées de la Politique de la ville !

Non, le voilà enclavé pour cause de déviation, rendu à son sort de village urbain mais sans les ressorts qui ont contribué à sa fabrication.

Le voilà cul-par-dessus-tête, dominé par le plateau en pleine expansion économique et urbaine, concentrant les commerces, les services, les équipements et les populations plus aisées.

Le voilà seul avec lui-même, au milieu des aménagements fleuris et des pavés tout neufs de sa rue principale, désertée par les commerçants et les clients de passage ; seul avec sa zone pavillonnaire où tout le monde bricole, mange, et dort au même rythme, celui des déplacements automobiles pour aller au travail, rechercher les enfants à l'école et faire les courses dans les mêmes hypermarchés du plateau.

Seul avec sa poignée d'immeubles emplis de misère et vue imprenable sur le fleuve.

Le voilà seul avec ses élus, dépassés par un tel exotisme, incapables de penser un devenir « local » qui ne soit pas calqué sur la banalité avérée du développement pavillonnaire, d'une identité résidentielle standard pour employés et techniciens.

Les élus asphyxiés par cette sensation d'enfermement entre les deux pôles irréconciliables de leur village, pris au piège d'un local transformé en bocal, cherchent désespérément de l'air, de l'air...

Et se précipitent sur les mesures prévues pour désenclaver... Démolir, démolir...

Et les voilà tentés de liquider, au nom de la banalité et du devenir, les fondements identitaires de leur local, en demandant à l'Etat de les aider à l'amputer d'une part de lui-même, grâce à son inscription dans la Politique de la ville pour cause de précarité.

Quel paradoxe pour un local qui se respecterait ! Mais les surprises ne s'arrêteraient pas là, puisqu'on verrait alors l'Etat s'interposer, bousculer du revers d'une enquête sociologique le droit du local à disposer de lui-même, démontrant ainsi par l'absurde, les dangers, pour les plus démunis, d'une démocratie de proximité pour laquelle il plaide par ailleurs afin de pouvoir se désengager.

ÊTRE AU PLUS PRÈS, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Serait-ce l'une des dernières fois ?

Jusqu'à quand le local, cet au-plus-près-des-gens, sera-t-il ainsi ballotté par toutes les instances supérieures dont les points de vue lui permettent précisément de fonder son existence ?

Jusqu'à quand sera-t-il tirillé entre des injonctions contradictoires qui, tout à la fois, l'encouragent à cultiver de l'exotisme pour lutter contre la banalité, tout en lui donnant les moyens de nier sa part de spécificité pour mieux revendiquer un droit à la banalité ?

Bientôt sans doute sera-t-il délivré de l'arbitraire d'un Etat qui n'aurait eu de cesse de l'empêcher de faire ses « petites affaires », au nom d'un intérêt général, de règles nationales et d'une cécité avérée, ayant au moins la propriété d'en faire un précipité de tous ses administrés rassemblés sous la bannière de la communauté. Si la revanche du « local », y compris dans l'ambiguïté de sa consistance et de son périmètre, se profile avec la décentralisation et la régionalisation, elle risque alors de s'accompagner d'un cortège d'assujettissements et d'injonctions paradoxantes, comme nous avons essayé de le montrer à travers l'étude de cas choisie.

Est-ce vraiment le sort du « local » qui nous préoccupe, ici ? Sortirait-il de la démonstration enfin doté d'une existence à part entière ? Dans ce cas qu'en serait-il de ses contours, ses valeurs fondatrices, ses vertus, ses faiblesses ?

Ou s'agirait-il plutôt de réfléchir à la nature des arbitrages qui, vus du village notamment, ne manqueront pas de se poser ?

Comment se feront les arbitrages dans le huis-clos du local ? Qui défendra les intérêts des plus faibles face à la banalité des déterminismes, à la banalité des solutions recherchées ?

S'agira-t-il d'ouvrir des écoles de formation à la bonne gouvernance, à l'exercice d'une démocratie de proximité qui permettront de mettre à mal le retour des suzerainetés et des vassalités ?

Ne fait-il pas figure de suzerain en effet, le maire du village tenant boutique et distribuant parcimonieusement ses largesses, ou avec largesse la pénurie, selon des critères centripètes, créant la zizanie à l'intérieur des réseaux d'interconnaissance, neutralisant toute velléité de contestation collective ?

Ne se sentiront-ils pas vassalisés en effet, tous ceux qui lui sont redevables d'une faveur, d'une miette, d'un demi-contrat emploi solidarité, sans disposer désormais du recours à d'autres instances les accueillant avant tout comme ayant-droit, faute d'accessibilité, faute de proximité ?

Suzerains, les élus occupant les postes clé aux divers échelons de l'appareil politico-administratif régional, se taillant la part du lion à l'heure d'une rationalisation et d'une concentration des moyens, au mépris du vieux défi républicain : tout citoyen, en tout point du territoire....

Et quel avenir pour les plus « petits » des vassaux, les collectivités locales en réduction, mal armées en personnel compétent et indépendant, contraintes à se débrouiller du local, avec le local, pour le local ?

À cela des réponses sont déjà prêtes qui prônent une dilution du local dans le local, la disparition effective des petites communes. Une redéfinition des spécificités et des particularités, de l'exotisme !

Notre local sera-t-il définitivement en prise avec le « banal », en accord avec son sens étymologique « dont l'usage était imposé par le suzerain à ses vassaux », comme le rappelle la mémoire de la langue ?

Quel avenir pour ce qualificatif, ce concept, voire ce slogan, qui semble condamné à se voir associer la dépendance, la vassalité, l'absence de légitimité, voire l'inexistence, à force de se débattre

entre la banalité des grands déterminismes et les aléas d'un « exotisme » trié sur le volet, présentable, voire aseptisé.

Un « local » qui peine à trouver son expression, qui peine à s'imposer dans le feu croisé des intérêts contradictoires et de la hiérarchie des instances qui, toutes forces confondues, le réduisent à l'état de prétexte, au mieux s'en servent comme alibi ?

Quelle démocratie de proximité dans ces conditions, sinon la raison du plus fort, les lois de la charité et les tentations de l'exclusion, du rejet, finalement une véritable régression vue sous l'angle de ses conséquences : de nouvelles féodalités en lieu et place d'un Etat de droit ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

BOURDIEU P., SAYAD A. (1964),
Le Déracinement, éd. de Minuit, Paris

DE CERTEAU M. (1994),
L'Invention du quotidien, Gallimard, Paris

COING H. (1966),
Rénovation urbaine et changement social,
éditions Ouvrières, Paris

DREYFUS J. (1990),
La Société du confort, L'Harmattan, Paris

MARIE M., REGAZZOLA T. (1976),
Situations migratoires ou la fonction miroir,
Galilée, Paris

PETONNET C. (1982),
Espaces habités, Galilée, Paris

SANSOT P, STROHL H, TORGUE H, VERDILLON C.
(1977), *L'Espace et son double*,
éditions du Champ urbain, Paris

YOUNG M, WILLMOTT P. (1983),
Le Village dans la ville, CCI, Paris

Quelques travaux de Sabine DUPUY, en relation au présent texte

(1980), « Modes d'appropriation du logement dans quatre ensembles H.L.M. en voie de réhabilitation », rapport de recherche - A.R.E.E./Ministère de l'Environnement, Paris

(1984), « L'envers du décor de la vie sociale dégradée », plaquette éditée par le S.T.U. (Service Technique de l'Urbanisme) MEDINA, Paris

(1988), « Les jardins secrets de l'attribution », rapport de recherche, MEDINA/ MELATT, Paris

Avec la collaboration de **M. DEPRIESTER**
et **H. LEON** (AURES)

(1987), « Figures d'enracinement pour cité H.L.M. dévalorisée », rapport de recherche, MEDINA/MELATT, Paris

Avec **G. BAUDIN**

(2001), « Le village ambigu » in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°90, septembre